



HAL
open science

Eau et gouvernance

M. Bois, S. Bouard, Catherine Sabinot

► **To cite this version:**

M. Bois, S. Bouard, Catherine Sabinot. Eau et gouvernance. F. Cayrol (ed.); C. Tatin (collab.). Au fil de l'eau, Nouméa 2019, workshop des 17 et 18 septembre, Presses universitaires de la Nouvelle Calédonie, pp.40-43, 2020, CRESICA, 979-10-910321-4-8. hal-02912018

HAL Id: hal-02912018

<https://hal.science/hal-02912018>

Submitted on 11 Aug 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

AU FIL DE L'EAU

Nouméa 2019

Workshop des 17 et 18 septembre



AU FIL DE L'EAU

Nouméa 2019

Workshop des 17 et 18 septembre





© 2020 Presses universitaires de la Nouvelle-Calédonie



Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit sans l'autorisation écrite de l'université de la Nouvelle-Calédonie.

ISBN : 979-10-91032-14-8

Presses universitaires de la Nouvelle-Calédonie

Avenue James Cook – BP R4 – 98851

Nouméa CEDEX, Nouvelle-Calédonie

unc.nc

Coordination éditoriale et appuis rédactionnels : Françoise Cayrol pour les PUNC et Claire Tatin pour le CRESICA

Publication assurée par Françoise Cayrol pour les PUNC

PAO : © Eteek

SOMMAIRE

Discours introductifs des 17 et 18 septembre 2019	8
Propos introductifs au livret	11
Jour 1	
<i>Les projets, volet 1 « Continuum de projets du massif au milieu récepteur » et volet 2 « Goutte »</i>	13
NICKEL-CHROME (volet 1)	14
ASSURPLUHYT (volet 1)	17
TREMOR (volet 1)	19
SEARSÉ (volet 1)	21
MECAFLOC (volet 1)	23
PEMPOM (volet 1)	26
GOUTTE (volet 2)	30
Jour 2	
<i>Les ateliers</i>	35
Eau et santé	36
Eau et gouvernance	40
Eau et environnement	44
Références	48
Pour aller plus loin	49
Liste des sigles	52
Liste des participants aux ateliers	55

EAU ET GOUVERNANCE



Atelier « Eau et gouvernance » – © C. Tatin/CRESICA

Depuis plus d'une vingtaine d'années, les recherches et les études sur l'eau se sont centrées sur l'amélioration de la connaissance de la ressource en eau douce, tant d'un point de vue quantitatif que qualitatif. Pour autant, peu de recherches portent sur les enjeux et les modes de gouvernance de cette ressource. Travailler sur la gouvernance de l'eau en Nouvelle-Calédonie semble d'autant plus nécessaire que cette dernière connaît une répartition des compétences complexe et originale, à travers ses différentes institutions, articulée à une réglementation encore en cours de construction et pas totalement adaptée aux pratiques des Calédoniens. De plus, l'organisation institutionnelle diffère en fonction du statut foncier des terres, les terres coutumières étant notamment exclues du domaine fluvial de la Nouvelle-Calédonie.

Le domaine de la Nouvelle-Calédonie comprend notamment, sauf lorsqu'ils sont situés dans les terres coutumières, les biens vacants et sans maître, y compris les valeurs, actions et dépôts en numéraire atteints par la prescription dans les délais prévus pour l'État, ceux des personnes qui décèdent sans héritier ou dont les successions ont été abandonnées. Il comprend également, sous réserve des droits des tiers et sauf lorsqu'ils sont situés dans les terres coutumières, les cours d'eau, lacs, eaux souterraines et sources. Article 44 de la loi organique de 1999, modifié en 2009 (JO n° 180 du 6 août 2009, p. 13095, texte n° 1)

La « gouvernance de l'eau » correspond à la manière dont s'organisent les différents acteurs pour prendre des décisions et gérer l'eau. Il s'agit des collectivités publiques, d'acteurs privés, d'ONG, du monde coutumier.

L'atelier « Eau et gouvernance » avait pour vocation d'animer une réflexion concernant les besoins de recherches en termes de gouvernance de l'eau.

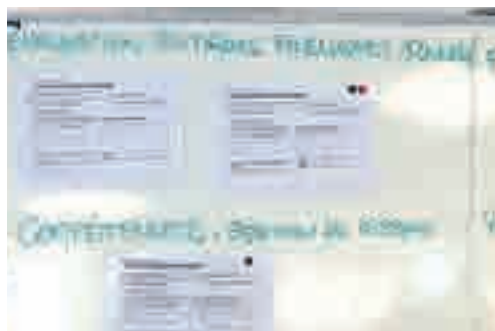
Une définition très large du terme de gouvernance ayant été adoptée (cf. encadré ci-dessus), les problématiques articulant eau et gouvernance se sont révélées multiples. Comprendre les modes de gouvernance, potentiellement différents selon les échelles (depuis les terres coutumières jusqu'à la Nouvelle-Calédonie), pose des questions juridiques, économiques mais aussi politiques et sociales, auxquelles s'articulent des questionnements propres à la dimension technique de l'objet eau.

Déroulement de l'atelier

D'un point de vue méthodologique, l'atelier a débuté par la mise en place d'un « brise-glace » avec une présentation individuelle des participants. Chacun proposait un ou plusieurs besoins de recherche. Après regroupement des besoins de recherches en six axes thématiques, les membres de l'atelier ont travaillé en groupe afin de préciser une ou plusieurs questions de recherche d'intérêt par thématique.



Travail en atelier par thématique – © C. Sabinot/IRD



Fiches questions de recherches par thématique – © C. Sabinot/IRD

Les fiches constituées ont ensuite été partagées avec l'ensemble de l'atelier. Chaque groupe a priorisé les questions de recherche à mettre en œuvre.

Pour clore l'atelier, les animatrices ont présenté une synthèse du travail afin de partager, préparer et valider collectivement la production collective avant la restitution en plénière. Ce dernier moment a permis de valider et repreciser les messages clés et les actions transverses à porter au-delà de l'atelier.

Plusieurs constats ont guidé la réflexion collective : la diversité des valeurs associées à l'eau et à ses usages, la diversité des interprétations du lien entre foncier et eau, notamment selon le type de foncier, la difficulté à définir des normes et des réglementations afin de garantir une qualité de l'eau dans un contexte multiculturel, les inégalités d'accès à l'eau et l'existence de territoires plus ou moins vulnérables, enfin, la généralisation du paiement des services de l'eau qui, en raison de représentations diverses, fait face à certaines réticences.

Six axes thématiques

À travers cet atelier, six grands ensembles de thématiques ont été identifiés (ils sont présentés ci-dessous par ordre d'importance) ainsi que des besoins transversaux concernant l'administration de la recherche.

L'axe 1 concerne le suivi, l'évaluation des politiques publiques et l'organisation des données : comment définir des indicateurs de qualité acceptés par tous et adaptés aux spécificités locales ? Ce questionnement fait ressortir des manques concernant des seuils et des indicateurs communs à l'échelle de la Nouvelle-Calédonie, notamment quant aux questions de qualité, de normes de potabilité, de pollution et de rejets. En termes de recherche, se posent, notamment, la question de la diversité des représentations de la potabilité² ainsi que celle d'une meilleure connaissance technique des spécificités de l'eau potable en Nouvelle-Calédonie. L'eau potable en Nouvelle-Calédonie n'aura en effet pas la même composition chimique que celle des pays relevant de l'Union européenne qui édicte les normes. Elle est naturellement plus chargée en certains éléments physico-chimique (Chrome, Nickel, etc.). Par ailleurs, pour améliorer le suivi et l'évaluation des politiques de gestion de l'eau, comment standardiser et mutualiser les données ? Les données sur la qualité et les quantités d'eau existent mais restent peu harmonisées et sont dispersées. L'enjeu est de constituer des bases de données communes et interopérables, de concevoir et d'appliquer des méthodes d'analyses complexes dont les résultats pourront, pour améliorer l'action publique, faire l'objet de débat avec les services compétents en termes de gestion de l'eau, ceci dans des espaces de partages.

L'axe 2 concerne la gouvernance, les compétences et la construction de la résilience face aux risques. En effet, comment protéger les populations face aux risques liés à l'eau ? Dans le contexte de changement climatique que nous connaissons, se pose la question de la continuité de l'accès à l'eau, notamment dans les petites îles du Pacifique et, plus spécifiquement, en Nouvelle-Calédonie. Dans les sociétés locales, il existe déjà des pratiques d'adaptation à la sécheresse mais souvent peu connues. Développer des recherches sur ce sujet, comme cela est fait ailleurs dans le Pacifique, permettrait d'éclairer la diversité des pratiques de résilience et d'adaptation aux crises.

L'axe 3 se rapporte aux questions foncières et réglementaires. Comment améliorer la prise en compte de(s) différent(s) statut(s) de l'eau dans ses différents usages et au sein des différents types de foncier ? La situation néo-calédonienne est complexe puisque, comme nous l'avons dit précédemment, l'eau sur terres coutumières est exclue du domaine public fluvial et donc du droit commun. Dans le but d'établir une politique de l'eau partagée, et éventuellement un statut commun pour l'eau sur toute la Nouvelle-Calédonie, il est nécessaire de comprendre comment le droit coutumier (endogène) et le droit commun (exogène) peuvent coexister voire s'articuler. Pour ce faire, il convient d'appréhender comment l'eau est utilisée et considérée par le droit

² Par exemple, l'odeur dégagée par une eau traitée au chlore pour être rendue potable n'est parfois pas perçue comme telle pour une partie de la population calédonienne.

Thématiques abordées	Thématiques abordées	Quelles sont les informations disponibles et à disposition ?	Quels sont les acteurs attendus ?	Actions	Libération de la parole	Thématiques émergentes / à poursuivre	Acteurs clés	Formes de recherche / méthodes
Thématiques émergentes	<p>Aliments et sécurité alimentaire</p> <p>Le statut de l'eau</p> <p>La contamination de l'eau</p> <p>Le statut de l'eau</p>	<p>Aliments et sécurité alimentaire</p> <p>Le statut de l'eau</p> <p>La contamination de l'eau</p> <p>Le statut de l'eau</p>	<p>Les acteurs de la sécurité alimentaire</p> <p>Le statut de l'eau</p> <p>La contamination de l'eau</p> <p>Le statut de l'eau</p>	<p>Le statut de l'eau</p> <p>La contamination de l'eau</p> <p>Le statut de l'eau</p> <p>Le statut de l'eau</p>	<p>Le statut de l'eau</p> <p>La contamination de l'eau</p> <p>Le statut de l'eau</p> <p>Le statut de l'eau</p>	<p>Le statut de l'eau</p> <p>La contamination de l'eau</p> <p>Le statut de l'eau</p> <p>Le statut de l'eau</p>	<p>Le statut de l'eau</p> <p>La contamination de l'eau</p> <p>Le statut de l'eau</p> <p>Le statut de l'eau</p>	<p>Le statut de l'eau</p> <p>La contamination de l'eau</p> <p>Le statut de l'eau</p> <p>Le statut de l'eau</p>
Participation des populations	<p>La participation des populations</p> <p>La participation des populations</p> <p>La participation des populations</p>	<p>La participation des populations</p> <p>La participation des populations</p> <p>La participation des populations</p>	<p>La participation des populations</p> <p>La participation des populations</p> <p>La participation des populations</p>	<p>La participation des populations</p> <p>La participation des populations</p> <p>La participation des populations</p>	<p>La participation des populations</p> <p>La participation des populations</p> <p>La participation des populations</p>	<p>La participation des populations</p> <p>La participation des populations</p> <p>La participation des populations</p>	<p>La participation des populations</p> <p>La participation des populations</p> <p>La participation des populations</p>	<p>La participation des populations</p> <p>La participation des populations</p> <p>La participation des populations</p>
Évaluation des politiques publiques / thématiques	<p>Évaluation des politiques publiques / thématiques</p> <p>Évaluation des politiques publiques / thématiques</p>	<p>Évaluation des politiques publiques / thématiques</p> <p>Évaluation des politiques publiques / thématiques</p>	<p>Évaluation des politiques publiques / thématiques</p> <p>Évaluation des politiques publiques / thématiques</p>	<p>Évaluation des politiques publiques / thématiques</p> <p>Évaluation des politiques publiques / thématiques</p>	<p>Évaluation des politiques publiques / thématiques</p> <p>Évaluation des politiques publiques / thématiques</p>	<p>Évaluation des politiques publiques / thématiques</p> <p>Évaluation des politiques publiques / thématiques</p>	<p>Évaluation des politiques publiques / thématiques</p> <p>Évaluation des politiques publiques / thématiques</p>	<p>Évaluation des politiques publiques / thématiques</p> <p>Évaluation des politiques publiques / thématiques</p>
Coopérations	<p>Coopérations</p> <p>Coopérations</p>	<p>Coopérations</p> <p>Coopérations</p>	<p>Coopérations</p> <p>Coopérations</p>	<p>Coopérations</p> <p>Coopérations</p>	<p>Coopérations</p> <p>Coopérations</p>	<p>Coopérations</p> <p>Coopérations</p>	<p>Coopérations</p> <p>Coopérations</p>	<p>Coopérations</p> <p>Coopérations</p>
Énergie	<p>Énergie</p> <p>Énergie</p>	<p>Énergie</p> <p>Énergie</p>	<p>Énergie</p> <p>Énergie</p>	<p>Énergie</p> <p>Énergie</p>	<p>Énergie</p> <p>Énergie</p>	<p>Énergie</p> <p>Énergie</p>	<p>Énergie</p> <p>Énergie</p>	<p>Énergie</p> <p>Énergie</p>
Thématiques émergentes / à poursuivre	<p>Thématiques émergentes / à poursuivre</p> <p>Thématiques émergentes / à poursuivre</p>	<p>Thématiques émergentes / à poursuivre</p> <p>Thématiques émergentes / à poursuivre</p>	<p>Thématiques émergentes / à poursuivre</p> <p>Thématiques émergentes / à poursuivre</p>	<p>Thématiques émergentes / à poursuivre</p> <p>Thématiques émergentes / à poursuivre</p>	<p>Thématiques émergentes / à poursuivre</p> <p>Thématiques émergentes / à poursuivre</p>	<p>Thématiques émergentes / à poursuivre</p> <p>Thématiques émergentes / à poursuivre</p>	<p>Thématiques émergentes / à poursuivre</p> <p>Thématiques émergentes / à poursuivre</p>	<p>Thématiques émergentes / à poursuivre</p> <p>Thématiques émergentes / à poursuivre</p>

Figure 1 : Tableau de synthèse des thématiques de recherches discutées en atelier

coutumier et sur les terres coutumières et de rendre compte de la diversité des représentations sur l'ensemble du territoire.

L'axe 4 est relatif aux valeurs économiques de l'eau et notamment à l'économie de l'eau marchande et non marchande. Force est de constater, en effet, que les raisons invoquées par les populations pour ne pas payer l'alimentation en eau potable (AEP) sont multiples, complexes et plutôt méconnues. Pourtant, les acteurs de l'AEP et les collectivités locales cherchent à fournir un service de qualité aux populations tout en les sensibilisant à la préservation des ressources naturelles. Des recherches en économie-gestion mais également en anthropologie économique permettraient de mieux comprendre cette diversité des valeurs, marchandes et non marchandes, afin de pouvoir identifier collectivement des pistes pour la conception d'une politique tarifaire de l'eau adaptée aux différents contextes calédoniens.

L'axe 5 renvoie à la participation de la population à la gouvernance de l'eau et à la construction des politiques de l'eau. Face aux difficultés rencontrées par les gestionnaires pour diffuser les pratiques économes en eau mais aussi aux divers blocages récurrents, le partage des connaissances, des représentations et valeurs liées à l'eau est nécessaire. En effet, les décalages et discordances parfois brutales opposants gestionnaires et usagers méritent un détour par la recherche afin de mieux comprendre les différents points de vue et d'identifier les points de blocages. Ce travail de formalisation des valeurs de l'eau peut être fait, d'une part, grâce à une recherche visant à produire des connaissances sur les valeurs diverses accordées à l'eau sur l'ensemble du territoire calédonien, tant auprès des citoyens qu'auprès des acteurs des institutions et, d'autre part, par des approches d'ordre méthodologique, qui permettraient d'adapter les processus participatifs à la population



Dispositif de récupération de l'eau de pluie à Tiga – © IRD

L'acceptabilité des risques liés à l'eau varie dans les communautés du Pacifique, transposer des outils existants n'est pas toujours adapté !

locale et son organisation sociale. Il s'agirait de comprendre comment se construit la légitimité des différents groupes sociaux à participer pour une reconnaissance élargie des valeurs de l'eau.

L'axe 6 concerne avant tout de nécessaires réflexions autour des relations entre politique et recherche ; chercheurs et décideurs. Quelle place pour la recherche dans les processus de décision et dans les politiques publiques ? L'importance de l'enjeu d'une meilleure articulation entre recherche et processus décisionnel a été soulignée et ce de deux manières : à travers une meilleure diffusion des résultats de recherche et à travers le besoin d'une meilleure culture scientifique chez les décideurs. En termes de recherche, cet enjeu est une question relativement classique des sciences sociales : elle va de pair avec celle des relations entre savoirs et pouvoirs mais aussi de la place des savoirs experts vs savoirs experts ou non dans le processus de fabrication des politiques publiques.

Besoins transversaux concernant l'administration de la recherche

En interconnexion avec les autres champs disciplinaires, les participants à l'atelier « Eau et gouvernance » ont pointé le besoin de maintenir des recherches dans les différentes disciplines relevant des sciences humaines et sociales.

La nécessité de développer une meilleure connaissance mutuelle des contraintes respectives des chercheurs et des décideurs a également été mise en avant. Ceci demande d'améliorer les connexions entre les différents acteurs en multipliant et institutionnalisant des espaces de coordination pérennes sur les thématiques spécifiques intéressant chercheurs et décideurs. Il sera essentiel de veiller à respecter les temporalités de la recherche.

Un des préalables, pointé par les collectivités et appuyé par tous, est de travailler à la construction d'un statut du chercheur en Nouvelle-Calédonie, dans le secteur public comme dans le secteur privé, afin de maintenir l'attractivité du métier, notamment pour les étudiants locaux.

Toujours de manière transversale, mais plus globale, pour les travaux de recherche en environnement comme en sciences sociales, il est nécessaire de respecter les textes internationaux : protocole de Nagoya et l'APA (Accès et Partage des Avantages).

Marion Bois (province Nord), Séverine Bouard (IAC), Catherine Sabinot (IRD)

AU FIL DE L'EAU

Nouméa 2019

Workshop des 17 et 18 septembre

En Nouvelle-Calédonie, comme dans toutes les régions du monde, l'eau est au centre d'enjeux majeurs. Peu de temps après la création du Consortium pour la Recherche, l'Enseignement Supérieur et l'Innovation en Nouvelle-Calédonie (CRESICA), son comité de site a proposé un programme de recherche centré sur une problématique commune et transversale : la gestion intégrée de l'eau et de ses usages. C'est ainsi, en lien étroit avec la valorisation du capital naturel, la santé et la gouvernance des ressources et des espaces (deux des trois principaux thèmes de recherche du CRESICA), que le programme « Au fil de l'eau » est né. Son ambition est de fournir un appui aux politiques publiques, notamment à la Politique de l'Eau Partagée (PEP). Ce programme est arrivé à mi-parcours en 2019 et a donné lieu à l'organisation à l'UNC sur deux journées (les 17 et 18 septembre 2019) d'un workshop ouvert aux scientifiques, aux représentants des services de la Nouvelle-Calédonie et des collectivités comme, plus largement, à quiconque s'intéresse particulièrement à la thématique de l'eau en Nouvelle-Calédonie.

Ce livret met à disposition, sous forme synthétique, les idées débattues lors de ce workshop. Dans une première partie, les projets en cours de ce programme, leurs résultats et leurs perspectives, objet de la première journée, sont présentés. Dans une deuxième partie, sont exposés les principaux questionnements nés des discussions qui ont rythmé les ateliers de la seconde journée, ces derniers ayant donné la priorité aux échanges.

CRESICA
Consortium pour la Recherche, l'Enseignement Supérieur et l'Innovation
en Nouvelle-Calédonie



Avec le soutien de



ISBN: 979-10-91032-14-8



9 791091 032148